

REGLEMENT DE L'EXPOSITION 2020 du Canari Club Lensois



1. L'exposition est exclusivement réservée aux canaris couleurs, canaris postures et oiseaux Exotique et bec crochus.
 2. L'exposition est ouverte à tout amateur quelle que soit sa fédération.
 3. Tout oiseau inscrit doit être la propriété de l'exposant. Ils doivent être munis d'une bague fermée au bon diamètre et au numéro de souche de l'amateur. Un certificat sera demandé à l'enlogement. (Pour les bagues N1 ou 000, se munir obligatoirement du certificat octroyé par la fédération). Les bagues ouvertes et le double baguage sont interdits. Toute fraude constatée avant ou pendant le jugement entraînera la disqualification de tous les oiseaux de l'exposant.
 4. Un contrôle des bagues de tout oiseau primé pourra être effectué par le comité organisateur. Tout exposant, de par sa simple participation à l'exposition, reconnaît décliné toutes responsabilités aux organisateurs et ne pourra en aucun cas réclamer une quelconque indemnité financière ni morale.
 5. Les cages standard selon les modèles de l'UOF officiel sans signe distinctif et dans un état **de propreté impeccable** seront acceptées uniquement. L'utilisation de petites fontaines à culots blancs sera exigée. L'étiquette autocollante sera placée a droite de la cage, côté de la nourriture.
Le jour de l'enlogement le mercredi 7 octobre à partir de 10h00, les oiseaux disposeront de nourriture et de boisson pour 48 heures. Ils seront nourris par la suite par les membres organisateurs. Tout oiseau malade sera écarté de l'exposition et son propriétaire averti dans la demi-journée. Le délogement de tous les oiseaux se déroulera le 11/10/2020 après 14h00
 7. Aucune personne (autre que les personnes désignées par les membres du comité) ne sera admise dans le hall du pré-jugement le jour de l'enlogement (afin de préserver la tranquillité des oiseaux et éviter le stress du lieu) .
 8. Le nombre d'oiseaux inscrits au concours est illimité.
 9. Tout oiseau inscrit (intentionnellement ou non) dans une mauvaise série ne sera pas jugé mais noté H.C. (Hors concours) sans remboursement possible.
 10. Les oiseaux seront jugés par catégories par des juges officiels. Leurs décisions seront sans appel.
 11. Aucune personne (autre que les personnes désignées par les membres du comité) ne sera admise dans les locaux le jour du jugement le jeudi 8 octobre 2020.
Des cages cartons seront a disposition au prix de 2€ a réserver avec le formulaire d'inscription.
Fin des inscriptions : 30 Septembre 2020
Enlogement : 7 Octobre 2020 de 10H à 20H
Jugement : 8 Octobre 2020
Inauguration : 9 Octobre 18H00
Ouverture au public : 10 Octobre de 9H à 18H00 et 11 Octobre de 9H à 12H00
Remise des Prix : 11 Octobre 13H00
Délogement : 11 Octobre 14H00
Bourse : Ouverture 9 Octobre de 15H à 18H 10 Octobre de 9H à 18H 11 Octobre de 9H à 12H00
 12. Les prix honorifiques (Champion, 2^{ème} et 3^{ème}) seront octroyés aux oiseaux dans chacune des classes du standard de l'UOF. Néanmoins, un minimum de points sera requis pour chacune d'elle: il faudra 90 points pour attribuer un champion et 89 points pour un 2^{ème} ou un 3^{ème} prix. Pour les stams, un minimum de 360 points (points d'harmonie compris) sera requis pour le champion ; pour le 2^{ème} prix, il faudra 358 points et 356 pour le 3^{ème} prix.
 13. Pour accéder à la remise d'un prix, l'exposant devra avoir enlogé un minimum de 7 oiseaux.
 14. La bourse est ouverte aux exposants qui sera limité à la même quantité d'oiseaux exposés (2 oiseaux maximum par cage)ainsi qu'aux membres du comité ayant participé au bon fonctionnement de l'exposition. En cas d'un excédant d'oiseau il sera demandé 2€ de la cage.
Un certificat de cession avec nom et téléphone du vendeur sera remis à la demande de chaque acheteur.
Un prix minimum de cession a été validé par le comité organisateur. Voir ci-dessous:
Canaris couleurs 20,00 € - Canaris postures : 20,00 € - Exotiques bec droit : 8,00 € -
Petites perruches : 8,00 € - Moyennes perruches : 20,00 € - Grandes perruches : 30,00 €. Le comité se chargera entièrement de la vente des oiseaux au prix fixé et redistribuera leur valeur aux propriétaires. (Moins 10 % qui seront prélevés au bénéfice de la société CCL.
La vente des oiseaux à l'extérieur de l'exposition, dans les voitures et sur les parkings, est Formellement interdite. Des contrôles seront effectués par les services compétents.
 15. La vente organiser par le CCL prendra fin le dimanche 11 à 12h
 16. Le paiement des oiseaux vendus se fera par un chèque global du Canari Club Lensois à l'ordre du nom de l'éleveur.
 17. **Les tarifs:**
 - enlogement de l'exposition: 2.50 € par oiseau.
 - enlogement de la bourse : Gratuit.
 - palmarès : gratuit envoie par e mail
 - entrée à l'exposition : gratuite
- Les dates à retenir :**
- inscription avant le 30 septembre
 - envoie des feuilles enlogement : dimanche 4 octobre

- enlogement: mercredi 07/10 à partir de 10h00
 - jugement: jeudi 08/10
 - enlogement de la bourse vendredi 09/10 dès 9h
 - inauguration: vendredi 09/10 à 18H00,
- vous êtes cordialement invité avec votre conjoint

.Ouverture au public:

- Samedi 10/10 de 9H00 – 19h00 et
- Dimanche 11/10 de 9H00 - 13h00.
- Délogement des oiseaux de la bourse : le dimanche entre 12h00 et 13h00

18. Les résultats des oiseaux et de votre classement pourront se faire par téléphone uniquement le jour du jugement après 20h00 au **06-12-37-23-29 ou 06-31-92-96-95** Voir article N°11 du présent règlement. Sinon le vendredi après-midi entre 14h00 et 19h00 à la salle pour voir vos oiseaux.

19. En cas de perte ou de vol l'exposant reconnaît déclinier toutes responsabilités aux organisateurs et ne pourra en aucun cas réclamer une quelconque indemnité financière ni morale.

20. Tout point non prévu par le présent règlement sera étudié et tranché par le comité du Canari Club Lensois. La décision sera sans appel.

21. *En participant à cette exposition, vous vous engagez à respecter ce présent règlement.*

Le Comité organisateur